P.A. DU SPIP DRÔME

TOUJOURS PLUS !!

SPIP 26/07

Valence, le 27/11/2026.

Dans la lignée de la note scélérate de la DGAP du 30/06 qui fait des PA du SPIP et des CPIP des agents qui pallient à toutes les défaillances des juridictions dans la gestion, le suivi et la transmission des dossiers, les AA du MO du SPIP 26 voient leurs missions s'étendre de plus en plus. Les injonctions de la direction se multiplient, le tout sans concertation, sans réflexion de fond au préalable, en l'absence de dialogue social et alors que les agents sont déjà bien fragilisés par la cadence.

L'UFAP UNSa Justice du SPIP 26/07 ne peut qu'alerter sur l'inflation des process et des tâches alors que nos AA travaillent déjà à flux tendus !!!!

La direction doit être à l'écoute des vulnérabilités de ses personnels et arrêter cette logique du toujours plus.

La situation de l'ensemble du personnel administratif au SPIP de la Drôme est délicate. En MF, les AA subissent les affres liées à la surpopulation carcérale. Les S.A. besognent actuellement avec un poste en moins et ils ne peuvent pas absorber toutes les carences. Par le dialogue et la concertation, des modes dégradés doivent être pensés car la capacité de travail des agents n'est pas extensible à l'infini.

Dans notre administration, la logique du toujours plus devient la norme pour les P.A. Les agents doivent être polyvalents, multitâches, les catégories C doivent maîtriser des missions qui relèvent de catégorie B, les B celles des A voire des A+…

EN REVANCHE, AVEC LA SMICARDISATION DE LEURS GRILLES INDICIAIRES ET LEURS TAUX DE PROMOTION ET D'AVANCEMENT RIDICULES ET DERISOIRES, S'IL Y A BIEN UNE CHOSE QUI N'AUGMENTE PAS CE SONT LES TRAITEMENTS ET LA RECONNAISSANCE DE LEURS EFFORTS JOUR APRES JOUR !!

L'UFAP UNSa Justice du SPIP 26/07 exige de notre direction du tact, de la considération et du discernement dans la priorisation des tâches pour nos P.A. Les agents ne sont pas corvéables à souhait !!!!

L'UFAP UNSa Justice, une Présence Quotidienne …

Pour L'**UFAP UNSa Justice des SPIP 26 & 07 :**

Florian ROUSSET & Thierry BABIN.